

ORGANISATION ET UTILISATION DU REFERENTIEL

Le référentiel du domaine professionnel du diplôme est construit à partir du référentiel de l'emploi établi pour ce diplôme. Il définit les COMPETENCES caractéristiques du diplôme, regroupées autour de CAPACITES générales.

Chaque compétence et le niveau devant être atteint sont caractérisés par des SAVOIR-FAIRE et des SAVOIRS ASSOCIES.

* Les savoir-faire sont définis par :

- ce que le candidat doit ETRE CAPABLE DE réaliser,
- les conditions de réalisation - les ressources,
- Les indicateurs et critères de réussite.

* Les savoirs associés sont définis au regard des savoir-faire par :

- les connaissances nécessaires,
- le niveau exigé de ces connaissances exprime en "être capable de".

6